



Refus d'appliquer le pointage

Par **crissou**, le **25/01/2013** à **16:52**

[fluo]bonjour[/fluo]

j'ai demandé une rupture conventionnelle: refusée;à peu près à ce moment un pointage électronique à été mis en place pour compléter le pointage sur fiche qu'effectue chaque employé.

j'ai refusé ce pointage (mais je continue de remplir la fiche écrite) l'employeur m'a menacé de ne pas de me donner de RTT en a-t -il le droit?Evidemment mon comportement est en vue d'un licenciement pour faute(j'ai 59 ans) jusqu'ou aller dans cette démarche pour obtenir gain de cause?

[fluo]merci pour vos réponses[/fluo]

Par **chaber**, le **25/01/2013** à **17:05**

Bonjour,

Bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre (relire la charte du forum)